

DEMANDE D'AUTORISATION POUR SUPPRESSION ET/OU ÉLAGAGE EXCÉDANT L'ENTRETIEN COURANT DU PATRIMOINE ARBORÉ

Concernant tout arbre protégé selon les articles 14, 15 et 16 LPrPNP et le règlement communal sur la protection du patrimoine arboré.

Demande :

Abattage Élagage Recépage sélectif

Demande de dérogation à l'article 14 LPrPNP par l'application de l'article 15 LPrPNP au motif suivant :

- risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés ;
 entrave avérée à l'exploitation agricole ;
 impératifs de construction ou d'aménagement.

PUBLICATION AU PILIER PUBLIC : du au

Les oppositions éventuelles sont à adresser durant le délai de publication à l'administration communale, case postale 23, 1422 Grandson

Propriétaire (nom, prénom, adresse) :

Localisation de l'arbre :

Parcelle n° :

Essence :

Circonférence à 1 m du sol :

Motif de la requête :

ÉTAT SANITAIRE DE L'ARBRE

bon moyen mauvais investigation nécessaire

PLANTATION COMPENSATOIRE (À REMPLIR OBLIGATOIREMENT)

Proposition du requérant :

Date : Signature :

À COMPLÉTER PAR LE SERVICE PRÉAVIS: DE L'EXPERT

DU SERVICE

Compensation validée: oui non

Autre proposition :

DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA DEMANDE

- Photo(s) claire(s) et précise(s) permettant d'identifier exactement le(s) arbre(s) concerné(s).
- Plan de situation clair et précis permettant de localiser le(s) arbre(s) concerné(s).